

OBJET / GAIA

**CAPB :
convention de
partenariat dans
le cadre du
programme
ELENA de la
Banque
Européenne
d'Investissement**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
30 octobre 2020

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 27
hor zirenak:

Nombre de votants / 28
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept novembre, à dix heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma l'Aiglon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othateguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez,

Procuration / Ahalordea : M. Jean-Jacques Lassus à Mme Yolande Huguenard.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Contexte :

A la suite de l'arrêt du Plan Climat Pays Basque, la Communauté d'Agglomération Pays Basque prépare actuellement sa candidature au mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux intitulé « European Local Energy Assistance » (ELENA).

ELENA est une initiative conjointe de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et de la Commission Européenne qui, dans le cadre du programme « Horizon 2020 », alloue des subventions pour de l'assistance technique axée sur la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, l'appui à la production décentralisée à partir de sources d'énergies renouvelables (EnR) et le soutien à des projets afférents aux transports urbains.

Ces subventions peuvent couvrir les coûts liés aux ressources humaines affectées au programme et aux études préalables, à hauteur de 2 M € maximum, sur 3 ans de programme, avec une prise en charge de 90% des coûts éligibles par la BEI.

Ce dispositif de subventions intervient par conséquent en amont de la réalisation des investissements (Ex : travaux de rénovation énergétique, centrales de production solaire photovoltaïque, ...) qui peuvent à leur tour être accompagnés par la BEI au travers cette fois ci de financements attractifs et à maturité longue (au travers de prêts notamment).

Ainsi, le programme ELENA pourrait soutenir techniquement et financièrement la mise en œuvre de certaines actions de la feuille de route de la Communauté d'Agglomération orientée vers la réduction de sa dépendance aux énergies fossiles (et de la facture associée), l'amélioration du confort des agents et des utilisateurs des

bâtiments publics et le développement de projets de production d'EnR (chaleur et électricité verte) sur le patrimoine de la collectivité et des communes membres partenaires du programme.

Contenu du programme ELENA :

Ce projet de programme « Rénovation énergétique du patrimoine public et développement des énergies renouvelables au service de la neutralité carbone du Pays Basque » est structuré en trois axes regroupant chacun un certain nombre d'actions :

- Sobriété et efficacité énergétiques
- Energies renouvelables
- Ingénierie financière

Modalités financières :

La Communauté d'Agglomération Pays Basque prendra à sa charge tous les frais d'études et d'animation liés à l'exécution du programme ELENA. Aucun coût ne sera supporté par les partenaires.

Pour cela, la Communauté d'Agglomération mobilisera pour le compte de tous les partenaires du projet le mécanisme ELENA dont le taux d'intervention sera de 90% des coûts éligibles. Elle assumera le reste à charge (soit 10% du coût des études non financé par la BEI).

Calendrier prévisionnel de candidature :

- Octobre Novembre 2020 : Rédaction du dossier de candidature et préparation budgétaire 2021 intégrant le coût du programme sur 3 ans (études et postes). / Délibérations des partenaires du programme sur la convention de partenariat.
- Décembre 2020 : dépôt formel du dossier ELENA auprès de la BEI.
- 1er trimestre 2021 : validation du dossier par la BEI puis la Commission Européenne. Signature et démarrage du programme.

Projet de convention--type de partenariat :

Le projet de convention a pour objet de définir les modalités de réalisation du programme ELENA dans le cadre des études qui seront menées.

La Communauté d'Agglomération assurera la maîtrise d'ouvrage de toutes les études et l'animation du programme ELENA pour son propre compte et celui des partenaires.

Chaque partenaire fournira tous les éléments techniques nécessaires à la bonne exécution des études (ex : plans des bâtiments, factures d'énergie, contrat d'exploitation, ...) et à l'animation du programme ELENA et sera associé au bon déroulement et au suivi des études portant sur son patrimoine.


Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention type de partenariat ci annexée, relative à la candidature de la commune de Cambo-les-Bains au programme ELENA de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), piloté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza